



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 19 juin 2018  
N° 549

## NOTE AUX RÉDACTIONS

### Intervention de Bruno Le Maire à l'assemblée générale de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)

**Mercredi 20 juin – 11 h 30 – Auditorium de l'APCMA**

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, interviendra lors de l'assemblée générale de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), mercredi 20 juin à 11h30, à l'auditorium de l'APCMA.

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). En partenariat avec les organisations professionnelles, l'APCMA agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations nationaux et européens.

Le ministre y prononcera un discours, où il abordera notamment les mesures concernant les artisans dans le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE).

#### Programme :

- 11 h 30** Arrivée du ministre (*Auditorium de l'APCMA – 12 avenue Marceau, Paris VIII*)
- Discours de **Bernard Stalter**, président de l'APCMA
  - Discours du ministre

Accréditations :  
[presse@apcma.fr](mailto:presse@apcma.fr) – 01 44 43 10 44

Contact presse :  
Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)